

## Accueil des gens du voyage

Par **Ilgg**, le 13/11/2015 à 11:37

Bonjour,

Je souhaiterais connaître et surtout comprendre la distinction entre l'occupation illégale du domaine public par les populations itinérantes et le stationnement illicite de celles-ci. Je n'arrive pas à saisir ?

Merci

Par **Emillac**, le 13/11/2015 à 16:10

Bonjour,

[citation]*distinction entre l'occupation illégale du domaine public par les populations itinérantes et le stationnement illicite de celles-ci*[/citation]

Pour moi, c'est un peu kif-kif.

Où avez-vous trouvé ces distinctions, si distinctions il y a ?